

Paris lance l'appel à projets « Talents Paris 2024 »

La jeunesse est au cœur de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Afin d'encourager les initiatives portées par des jeunes talents d'une génération qui veut changer le monde, la Ville de Paris crée le label « Talents Paris 2024 » et lance un appel aux projets innovants.

« Nous souhaitons donner la parole et favoriser l'initiative des jeunes au cœur de la candidature olympique, et encourager l'émergence d'une génération 2024 engagée et citoyenne », explique Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la jeunesse. Dans ce cadre, le label « Talents Paris 2024 » récompensera et soutiendra de jeunes porteurs de projets à la fois innovants, et à l'impact fort sur le territoire parisien.

Les lycéens, apprentis, étudiants, jeunes actifs, volontaires en service civique ou jeunes en recherche d'emploi habitants le Grand Paris sont invités à participer à cette opération. Les propositions doivent s'inscrire dans une démarche d'innovation en résonance avec les valeurs de l'olympisme et les principes de sobriété, de développement durable et de non-discrimination, posés par l'Agenda olympique 2020.

Un comité d'experts et de représentants de la Ville sélectionnera les 24 meilleurs projets, qui seront accompagnés pour formaliser leur proposition avant la présentation devant le jury final. Celui-ci sera composé de personnalités issues du monde économique, associatif et sportif ainsi que d'experts de l'innovation, de représentants de la Ville de Paris et de membres du Conseil Parisien de la Jeunesse. Trois lauréats seront désignés lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville à la fin de l'année 2017, et se partageront une aide financière globale de 50.000 euros. Ils bénéficieront également d'un suivi personnalisé, de la part d'acteurs du monde de l'innovation, de la vie associative, ainsi que du soutien des partenaires éducatifs, universitaires et culturels de la Ville de Paris.

« Avec cet appel à projet, nous répondons à notre engagement de construire un projet olympique qui ressemble à notre société et qui ressemble à notre territoire. Cette démarche intègre le programme de 43 mesures que nous avons élaborées pour permettre un héritage durable de la candidature », se félicite Jean-François Martins, Adjoint à la Maire de Paris chargé des sports et du tourisme.

Infos pratiques :

Quand ?

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 30 juin 2017.

Lien sur Paris.fr : <http://www.paris.fr/talentsparis2024>

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61